

LA MAISON DE L'ÉGLISE

Le début d'année a été riche de défis. Après le déménagement fin 2012, il a fallu dans un premier temps aménager la Maison de l'Eglise à l'Altenberg et se familiariser avec ce nouvel environnement. La journée portes ouvertes, qui a attiré 500 visiteurs, et la cérémonie d'inauguration officielle ont eu lieu le 18 janvier 2013.



*Andreas Zeller
Président du Conseil synodal*

10

Outre les collaboratrices et collaborateurs qui s'y sentent très bien, les nouveaux locaux accueillent également des usagers et usagers de l'extérieur: groupes ecclésiaux, participantes et participants à des cours, des exposés, des conférences ou des réunions. Les échos reçus de ces cercles sont très positifs. La Maison de l'Eglise est un exemple de succès. Avec le recul, on peut dire que c'est une chance qu'après la réorganisation de 2003, le Conseil synodal ait étudié et réalisé le projet d'un bâtiment commun. Aujourd'hui, une pareille entreprise ne serait certainement plus réalisable.

Le Conseil synodal a traité les affaires courantes en 23 séances, dont deux retraites au Moosegg.

RAPPORT DE LA DÉCENNIE

Intitulé «Kirche-bewegt | Eglise-en-marche», le rapport a été publié sur Internet sous forme de 11 livres et présenté lors du Synode d'été. En version imprimée, l'ouvrage représente l'équivalent de cinq classeurs A4 complets et contient donc une foule d'informations. Le livre, complété par l'analyse des résultats de l'enquête statistique, paraîtra dans le courant de l'année 2014.

PERSONNEL

«ZETI», la sortie annuelle du personnel, qui avait cette année le Jura pour cadre a permis de découvrir l'ancienne abbaye de Bellelay et le Centre de Sornetan.

Le culte, animé par l'ensemble du Conseil synodal, a eu lieu dans l'Eglise de Sornetan.

Pour son excursion annuelle, le Conseil synodal s'est rendu en Argovie, où il a découvert la Maison des Réformés à Aarau ainsi que le Château et la région du lac de Hallwil.

Après 14 années d'activité à la tête du département des Services centraux et 32 ans d'engagement ecclésial, le Conseiller synodal Hansueli Krebs a quitté ses fonctions pour raison d'âge. Son successeur, Jörg Haberstock, s'est rapidement familiarisé à sa nouvelle tâche.

Thomas Gehrig, responsable du Service de la communication, a subitement démissionné après moins de cinq ans d'activité. Après avoir repris la présidence d'une grande association nationale, il s'est vu dans l'impossibilité d'accomplir de façon satisfaisante son travail à Refbejuso. Son départ est survenu à un moment inopportun, juste avant la production du Rapport de la Décennie. Hans Martin Schaer lui a succédé en septembre, et la situation s'est depuis lors sensiblement détendue.

Brigitte Stebler, responsable du Service de la chancellerie, est arrivée à l'âge de la retraite. Des remerciements cordiaux lui ont été adressés pour ses nombreuses années de service. Sa succession est assurée par Sandra von Allmen (responsable du service de la chancellerie), Doria Bigler (Events), et Barbara Trachsel (secrétariat personnel du président).

CANTON DE BERNE

Les relations entre l'Eglise et l'Etat ont connu une période mouvementée. Avant la pause estivale, le Conseil-exécutif a publié son plan d'économie «Examen des offres et des structures (EOS 2014)». Initialement, les salaires pastoraux n'auraient pas dû être touchés par ces mesures. Toutefois, le gouvernement a décidé d'établir d'ici l'automne 2014 un rapport complet sur les relations entre l'Eglise et l'Etat dans le canton de Berne.



Brigitte Stebler a quitté sa fonction de cheffe du service de la Chancellerie pour une retraite bien méritée.



Le rapport de la Décennie 2001-2010 a été publié sur Internet sous la forme de 11 livres virtuels.



Dialogue entre le Conseil exécutif bernois (en haut) et le Conseil synodal; Andreas Zeller, président du Conseil synodal et Christoph Neuhaus, président du gouvernement (au centre); Beatrice Simon, et Bernhard Pulver, membres du Conseil exécutif (en bas).

CONSEIL SYNODAL (2011 À 2015)

DÉPARTEMENT PRÉSIDENTE

PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNODAL

Andreas Zeller, pasteur, Dr. theol., Münsingen

DÉPARTEMENT CETN-MIGRATION

VICE-PRÉSIDENTE

Pia Grossholz-Fahrni, spécialiste en communication/professeure de Gymnase, Muri

DÉPARTEMENT SERVICES CENTRAUX

Hans Ulrich Krebs, ingénieur agronome ETS, Meikirch (jusqu'au 30 juin 2013)
Jörg Haberstock, entrepreneur, Grasswil (à partir du 1^{er} juillet 2013)

DÉPARTEMENT PAROISSES ET FORMATION

Stefan Ramseier, pasteur, Berne

DÉPARTEMENT THÉOLOGIE

Lucien Boder, pasteur, Vauffelin

DÉPARTEMENT CATÉCHÈSE

Iwan Schulthess, pasteur, Walterswil

DÉPARTEMENT DIACONIE

Claudia Hubacher-Eggler, enseignante, Schwarzenburg

Il comprendra non seulement une présentation de l'histoire, de la situation juridique et des prestations de l'Eglise, mais aussi divers autres scénarios possibles. La présentation au Grand Conseil du rapport assorti de propositions sur le maintien ou le changement des relations entre l'Eglise et l'Etat, est prévue pour le printemps 2015. Suite à la parution dans le «Bund» d'un article consacré aux salaires pastoraux, la députée au Grand Conseil Franziska Schöni (Parti des Verts' libéraux PVL) a déposé deux motions: l'une non contraignante, et une autre demandant la suppression du financement par l'Etat des salaires pastoraux, qui a été rejetée à une large majorité lors de la session d'automne.

En raison des critiques formulées par les partis bourgeois à l'encontre du plan d'austérité du Conseil-exécutif, la Commission des finances a élaboré un autre programme d'économie, qui a été largement approuvé en novembre par la majorité bourgeoise. Les salaires pastoraux y sont désormais intégrés, et les Eglises devront en outre supprimer progressivement environ 27,5 postes pastoraux d'ici 2017. Une fois de plus, les paroisses réformées seront les premières touchées.

RENCONTRES

En octobre, le Conseil-exécutif au complet a été invité à la Maison de l'Eglise par le Conseil synodal. C'est la première fois depuis 19 ans qu'une rencontre de ce genre avait lieu. Elle a permis de discuter de questions fondamentales, tout en renforçant la compréhension mutuelle.

Le Conseil d'Eglise de Zurich a été l'hôte du Conseil synodal, et ce dernier a rendu visite à son homologue vaudois. Les discussions avec ces deux directions ecclésiales ont porté sur des questions touchant à la collaboration ainsi que sur les relations avec la FEPS.

Comme de coutume, le président a adressé des messages de salutation de la part du Conseil synodal lors des nombreuses visites effectuées dans les régions du ressort territorial de l'Eglise, que ce soit pour des anniversaires, des inaugurations ou des fêtes d'arrondissements. A l'occasion du 1^{er} Dimanche de l'Avent, placé sous la devise «De l'Ajoie à l'Emmental», il a participé à une cérémonie de trois heures marquant l'inauguration du temple rénové de style néogothique de Porrentruy. Le soir, il a assisté à un culte dans la chaleureuse église de Walkringen avec un duo de yodel, suivi d'une rencontre à l'extérieur agrémentée de vin chaud et de tresses.

CONFÉRENCES

Treize conférences ont été organisées par les secteurs concernés (cinq pour le corps pastoral, respectivement pour les présidences de paroisses, deux pour les catéchètes, et une pour les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux). Le président a participé à toutes ces rencontres en prononçant l'allocution de bienvenue et de clôture. Les échanges réguliers avec les présidences et les titulaires de ministères sont appréciés.

FÉDÉRATION DES ÉGLISES PROTESTANTES DE SUISSE (FEPS):

Le projet de nouvelle constitution de la FEPS a été rejeté par notre Eglise, comme par la plupart des Eglises cantonales. Nous ne voulons ni d'une Eglise protestante en Suisse, ni d'un évêque, ni d'un système juridique dual. Les résultats du groupe de travail «structure et organisation» dirigé en 2012 par le soussigné n'ont pas trouvé grâce auprès du Conseil de la FEPS. L'Assemblée des délégués d'automne a décidé de ne pas soumettre de projet l'été prochain mais de mettre en discussion des principes pour une nouvelle constitution de la FEPS. Les Eglises cantonales attendent avec impatience un nouveau projet de constitution.

Andreas Zeller

Président du Conseil synodal



Des roses pour accueillir les hôtes des trois Eglises nationales sur leur stand à MariNatal.

Andreas Zeller, présidence

*Thomas Gehrig, administration
(jusqu'au 31.03.2013)*

*Hans Martin Schauer, administration
(depuis le 01.09.2013)*

Josef Wäckerle, Eglise catholique romaine

Christoph Schuler, Eglise catholique chrétienne



La bouteille à la mer au stand de la BEA a attiré petits et grands.

Andreas Zeller, présidence

*Ursula Trachsel, RS Paroisses et formation,
administration*

Andreas Zeller, présidence

Daniel Inäbnit, administration

Pia Grossholz-Fahrni

Jörg Haberstock (à partir du 01.07.2013)

Willy Oppliger, RS Services centraux

Andreas Zeller, présidence

Daniel Inäbnit, administration

Claudia Hubacher, Stefan Ramseier

GROUPES DE PILOTAGE (GP)

GP SALONS ET COMPTOIRS

A l'occasion du Salon MariNatal (salon du mariage et des fêtes), des ecclésiastiques de l'Eglise réformée et des Eglises catholique romaine et catholique chrétienne ont répondu aux questions des futurs mariés et parents concernant le mariage et le baptême. Les brochures de présentation du mariage et du baptême à l'Eglise ont été très demandées.

Pour sa 23^{ème} participation à la BEA, placée sous le titre «A la source de la vie», l'Eglise a mis l'accent sur l'eau en tant qu'élément qui nourrit nos sens et notre religiosité. Sur un cours d'eau aménagé dans le stand, les visiteurs pouvaient envoyer des messages dans une bouteille, alors que des panneaux d'information présentaient les différentes activités des Eglises. Les paroisses et radios locales présentes sur les ondes avec des émissions religieuses ont été les invitées du stand: «Hörmal», la radio Internet «Heimatklang», «Oekumera» sur Radio 32, la «Kirchenfenster» sur Radio BeO, ainsi que «Nachgefragt» sur TeleBielingue.

Lors du colloque de la BEA intitulé «Oser le changement – se mettre en valeur pour enthousiasmer!», le professeur Schlag, du Centre zurichois pour le développement de l'Eglise, a montré comment les paroisses pouvaient exploiter les talents, créer de l'enthousiasme, faire bouger les choses et affirmer leur présence.

GP RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE

A la suite de la révision du Règlement ecclésiastique, l'Ordonnance sur les pasteurs régionales et les pasteurs régionaux a été remaniée. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, elle règle les tâches relevant des affaires intérieures de l'Eglise des pasteurs régionales et des pasteurs régionaux, notamment en cas de conflits dans les paroisses. Elle précise aussi leur collaboration avec la déléguée ou le délégué aux affaires ecclésiastiques du canton ainsi qu'avec le Service Développement des ressources humaines pour le corps pastoral du Secteur Théologie.

D'autre part, l'Ordonnance sur les prédicateurs (anciennement «Ordonnance sur les prédicateurs auxiliaires») a été adaptée au Règlement ecclésiastique. Les tâches et la situation juridique des prédicatrices et prédicateurs sont réglées de manière détaillée. L'ordonnance entrera en vigueur le 1^{er} avril 2014.

D'autres adaptations sont prévues en 2014, dont celle du Règlement concernant la formation continue et de l'Ordonnance sur la catéchèse. Une ordonnance sur la catéchèse dans la partie soleuroise de l'Eglise sera élaborée en temps voulu, en tenant compte de l'application du plan d'études alémanique Lehrplan 21 dans le canton de Soleure.

GP PLANIFICATION DES TÂCHES ET DES RESSOURCES

La préparation pour le Synode d'hiver de ce projet complexe, qui a subi d'importantes modifications dans la répartition des points de poste, a représenté la principale tâche du groupe pendant l'année sous revue. Le Synode a approuvé un nouveau plafond de 6200 points, répartis en 6000 points pour les emplois fixes, et 200 pour des postes à durée déterminée (projets).

GP OBJECTIFS DE LÉGISLATURE

Ce groupe de projet sera réactivé en 2014 pour l'analyse de la législation en cours et la préparation du prochain programme de législation.

Hans Ulrich Krebs, présidence
Daniel Inäbnit, administration
Willy Oppliger, RS Services centraux,
direction du groupe de pilotage
Andreas Zeller, Stefan Ramseier
Beatrice Pfister, RS Diaconie
Pia Moser, RS Catéchèse

Andreas Zeller, présidence
Thomas Gehrig, administration
(jusqu'au 31.03.2013)
Pia Grossholz-Fahrni, Stefan Ramseier
Pia Moser, RS Catéchèse
Beatrice Pfister, RS Diaconie
Matthias Zeindler, RS Théologie
Therese Waeber, Services centraux

Iwan Schulthess, présidence
Pia Moser, BL KA, administration
Stefan Ramseier
Lorenz Hänni, président Com. exam. cath.

Hans Ulrich Krebs, présidence
(jusqu'au 30.06.2013)
Jörg Haberstock, présidence
(depuis le 01.07.2013)
Willy Oppliger, RS Services centraux
Ursula Trachsel, RS Paroisses et formation
Yvonne Bieri, CETN (jusqu'au 30.06.2013)
Stephan Baumann, Services centraux
René Wicki, Services centraux

GP MAISON DE L'ÉGLISE

Après l'emménagement dans la Maison de l'Eglise, le GP s'est encore réuni à plusieurs reprises pour discuter de certaines questions (défauts de construction, procédures, etc.) Il a été dissous à la fin juin 2013, concomitamment au départ du Conseiller synodal Hans Ulrich Krebs, avec, à son actif, plus de 50 séances au cours de ces dernières années.

GP MARKETING DE L'ÉGLISE

En raison de la démission à la fin mars du responsable du Service de la communication, ce groupe est resté en grande partie inactif. D'importants projets ont toutefois été achevés, notamment le Rapport de la décennie et la brochure « Une église à plusieurs voix ».

GPA REFMODULA

Le GP RefModula (formation initiale et continue modularisée ecclésio-théologique et catéchétique) s'est réuni à six reprises, accomplissant d'importants travaux pour préparer le lancement, le 2 septembre 2013, de la formation RefModula. Il a notamment défini les compétences fondamentales d'un-e catéchète. Sur la base des cinq lignes directrices stratégiques, il a développé 23 compétences requises pour le travail catéchétique. Le Conseil synodal a pris connaissance de cette liste le 5 juillet 2013. Cependant, la tâche principale du GP a été l'élaboration de l'ordonnance RefModula. Celle-ci offre une base juridique élargie. Elle permet ainsi de régler les différents cursus dans une seule ordonnance plutôt que séparément, car ceux-ci sont étroitement liés. Les exigences spécifiques de chaque profession sont précisées. La seule exception est la formation des prédicatrices et prédicateurs. Celle-ci est réglée par une ordonnance spécifique renfermant diverses dispositions juridiques particulières dont il a été tenu compte dans l'ordonnance RefModula. Cette dernière a été approuvée le 29 août 2013 par le Conseil synodal. Grâce à l'immense travail préparatoire du corps enseignant et du GP, la formation a pu être lancée dans les délais, à la satisfaction générale.

INFORMATIQUE

Le groupe de pilotage informatique ISA II a accompagné l'établissement des autres bases nécessaires au renouvellement de l'équipement informatique en 2014. Les documents « objectifs généraux », « stratégie » et « concept d'exploitation » précisant la stratégie informatique ont été remaniés. Sur la base d'une analyse comparative entre situation présente et objectifs fixés ainsi que de l'enquête auprès des utilisatrices et utilisateurs, ils fournissent des informations importantes pour la suite du projet. Des documents volumineux ont été élaborés sur cette base, comme le mandat de projet, les critères de qualification pour la mise au concours, un cahier des charges complexe et une enveloppe financière pour l'ensemble du projet. Ce dernier a pu être soumis au Synode en décembre 2013 pour l'approbation du crédit d'engagement. La mise en service est prévue pour l'automne 2014.

DÉLÉGATIONS

DÉLÉGATION AUX QUESTIONS DE GENRE:

«LABEL FAMILLE ET PROFESSION»: ANALYSE ACHÉVÉE

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure sont-elles une employeuse soucieuse de l'égalité des genres et de la compatibilité entre vie familiale et professionnelle? Pour le savoir, les Services généraux ont fait l'objet d'une évaluation en 2013. La notion de famille, et cela est important, est comprise ici au sens large. Il ne s'agit pas seulement de s'intéresser aux personnes ayant des enfants. Chacune, chacun a des proches dans le cercle familial.

Un état des lieux a été entrepris au début de l'année pour faire le point sur la situation actuelle. Le bureau «UND», spécialisé dans les questions touchant à la vie professionnelle et familiale des hommes et des femmes, a commencé par étudier les documents de base internes. D'autres données ont ensuite été recueillies dans divers groupes de discussion. Neuf domaines d'action importants ont ainsi été examinés de près. Puis il a été procédé à une évaluation globale sur la base du catalogue de critères de UND. Pour avoir droit au label, il faut parvenir à au moins 300 points sur un maximum de 500. Le 15 août 2013, les résultats ont été présentés au Conseil synodal. En atteignant 367,5 points, les Services généraux ont signé d'emblée un beau score. Mais l'obtention du label implique également que des améliorations soient apportées. C'est pourquoi un atelier sera organisé au début de 2014 pour définir des mesures concrètes. Dès que le plan de mesures aura été approuvé par le Conseil synodal et contrôlé par le bureau UND, la remise du label pourra avoir lieu. Nous ne sommes plus très loin du but...

A première vue, l'harmonisation entre vie familiale et professionnelle peut sembler relever de la sphère privée. Cependant, il a été démontré que celle-ci apporte une valeur ajoutée à l'entreprise: des conditions de travail favorables aux familles renforcent le lien à l'institution ainsi que la motivation et les performances des collaboratrices et collaborateurs. Ces effets positifs rendent ce label intéressant.

En 2013, le fonds de soutien pour les projets traitant de la question de genre, doté de 9000 francs, a permis de soutenir les projets suivants: le point de rencontre de migrantes Femmes Tische d'effe à Bienne, ainsi que le colloque public et séminaire de recherche «Ni homme ni femme – la liturgie au-delà des sexes?» de même que la publication «Sensenfrau und Klagemann» consacrée aux différentes représentations de la vie et de la mort selon le genre, deux projets de la faculté de théologie de Berne.

*Claudia Hubacher, présidence
Brigitte Stebler / Sandra von Allmen
administration
Andreas Zeller
Pia Moser, RS Catéchèse*

GROUPE DE CONTACT SOLEURE:

DE NOMBREUX ÉCHANGES DANS UN CADRE AMICAL

Le groupe de contact est une plate-forme très importante pour assurer le dialogue entre le Conseil synodal et la représentation de la partie soleuroise de l'Eglise. En 2013, des thèmes très variés ont à nouveau été abordés dans ce cadre. Ainsi, un échange commun a eu lieu pour discuter de questions en lien avec l'instruction religieuse, les descriptifs des postes pastoraux, la campagne soleuroise visant à convaincre les distancés à adhérer à l'Eglise, l'aumônerie œcuménique pour les situations d'urgence, le rapport entre les cantons, et la journée de l'Eglise dans l'arrondissement. Enfin, les réunions ont mis l'accent sur l'échange d'information et les objets à l'ordre du jour du Synode.

Werner Sauser a quitté le groupe de contact à fin 2013, après avoir remis son mandat de président du Synode d'arrondissement de Soleure qu'il avait assumé pendant de nombreuses années. Par son remarquable engagement, Werner Sauser a joué un rôle prépondérant dans le succès du groupe de contact de Soleure.

Pia Grossholz-Fahrni, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Andreas Zeller

Les relations amicales ne se sont pas limitées au groupe de contact, et la collaboration réjouissante avec le Synode d'arrondissement de Soleure a ainsi pu être poursuivie à différents niveaux en 2013.

DÉLÉGATION JURA-CER:
À LA RECHERCHE D'UNE IDENTITÉ RÉFORMÉE

Plusieurs restructurations d'envergure ont été examinées au sein de la CER en 2013. Ainsi, la nouvelle «plateforme de spécialistes Info Com» a présenté un rapport détaillé comprenant différentes propositions pour favoriser l'émergence d'une identité réformée en Suisse romande. Une étude approfondie a ensuite été menée pour savoir s'il serait opportun de lancer un journal réformé commun aux Eglises cantonales en Suisse romande. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure ont plaidé pour la reprise du modèle «réformiert» et le maintien de la Fondation «Visage protestant», qui est bien implantée dans l'Arc jurassien.

Un autre projet important de la CER concerne la formation initiale et continue du corps pastoral et des diacres. Il vise à obtenir une certaine uniformisation de la formation au sein des Eglises de Suisse romande sur la base de critères communs. En revanche, la CER a renoncé provisoirement au projet de création d'un nouveau département regroupant les secteurs d'activité de la catéchèse, de la liturgie et de la musique. Il a été jugé préférable de se baser sur les structures des commissions existantes pour développer ces domaines.

Lucien Boder, présidence
Christian Tappenbeck, administration
Pia Grossholz-Fahrni
Andreas Zeller
Philippe Paroz, CSJ

La diminution des recettes, notamment dans les Eglises genevoise et neuchâteloise, a des répercussions sur les ressources de la CER. C'est pourquoi de premières réflexions ont été formulées en 2013 en vue d'une adaptation du financement.



Le Conseil synodal: (à partir de la g.) Lucien Boder, Pia Grossholz-Fahrni, Iwan Schulthess, Andreas Zeller, Stefan Ramseier, Claudia Hubacher-Egler, Jörg Haberstock